

# Compte-rendu du Café Citoyen du 3 Septembre 2016

L'ordre du jour défini par les participants est le suivant :

Fabienne : - état de la route d'Aymès  
- acquisition du patus par les riverains

Vincent : - ouverture de l'Eté de Vaour  
- salle de musique

Doug : - incident Eté de Vaour

Gérard : - Organisation des réunions publiques  
- entretien des rues du village

Alain : - Eau  
- Voirie

## 1 VOIRIE

Alain qui s'occupe de ce dossier au Conseil Municipal explique que le devis a été accepté par la 4C pour du « point à tant » généralisé.

L'inventaire de tous les endroits à réparer a été fait et marqué au sol.

Les devis ont également été faits pour améliorer la gestion du pluvial qui a une influence importante sur la dégradation de la voirie. C'est un problème sur la route d'Aymès où l'évacuation est compliquée à plusieurs endroits ;

## 2 PATUS

L'acquisition du patus par les riverains serait maintenant possible ;

La loi ayant changé, les patus deviendraient des « sections cadastrables »

Pascal va se renseigner précisément afin que nous puissions prendre des décisions adaptées en cohérence avec les riverains.

## 3 ETE DE VAOUR

Vincent demande des explications sur les rumeurs qui concernent l'événement qui s'est produit à l'ouverture du festival, à savoir la manifestation d'opposants au barrage de Sivens lors des discours officiels.

Bernard explique le déroulement des faits et ce qui a été décidé par le Conseil Municipal réunit exceptionnellement le samedi 6Août au matin.

Après que chacun se soit exprimé sur cet événement, nous avons décidé d'envoyer un courrier aux élus présents lors de l'inauguration dans lequel nous expliquons que nous regrettons ce qui s'est passé et que nous ne sommes pas solidaires des manifestants ;

Plusieurs propositions de courriers sont faites et c'est une synthèse des propositions qui est envoyée. Synthèse dont certains termes ne font pas l'unanimité au sein du Conseil.

Alain rappelle que la banderole des opposants destinée au président du Conseil Départemental a perturbé aussi les interventions des responsables du festival et qu'il est nécessaire selon lui, de convoquer les initiateurs de cette manifestation ;

Vincent pose alors la question du préjudice réel ou non causé par cette intervention,

Doug intervient pour parler d'une communication écrite qu'il compte faire dans laquelle il explique quelles sont pour lui les nuisances provoquées et ce qu'il pense de cette manifestation.

Il propose qu'une réunion spéciale pour parler de ce sujet soit organisée.

Pascal explique les réactions de certains élus du conseil départemental qui l'ont interpellé en laissant penser que certaines subventions pourraient être remises en cause.

Nicole pense que cet événement marque la scission qui existe dans le village entre les opposants et les autres.

Gérard, interpellé directement, rappelle qu'il n'est pas associé à cette action.

Marietta s'insurge contre la violence de l'événement et contre le fait que maintenant, Vaour est aux yeux de certains « un village de zadistes ».

En conclusion, Cécile souligne qu'il est difficile d'accorder toutes les sensibilités, qu'une réunion publique est possible si certains le souhaitent et veulent l'organiser.

#### **4 EAU**

Alain rappelle qu'une nouvelle tarification a été mise en place qui prend effet en Septembre-Octobre, (des explications ont déjà été données à plusieurs reprises), mais que tout le travail qui a été fait par la commission risque d'être remis en cause par la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale) qui nous impose de rejoindre la Communauté de Commune du Carmausin et qu'en 2020 les communautés de Communes auront la compétence sur l'eau et pourront donc décider différemment.

L'agence de l'Eau conseille la création d'un syndicat entre Marnave, Milhars, Roussayrolle, St-Michel, Penne et Vaour.

Suit une petite discussion sur la 4C, le nouvel arrêté a été pris par la préfecture, le recours déposé par le président de la 4C est en cours et rejoindre la QRG ( St-Antonin) est assez difficile car de nombreuses conditions sont nécessaires.

Alain réagit à ce rattachement à Carmaux et pense que le conseil municipal va devoir se positionner .

#### **5 CHARTE DES REUNIONS PUBLIQUES OU CAFES CITOYENS**

Gérard rappelle le compt-rendu de la réunion du 5 Mars.

Pense qu'il est nécessaire d'anticiper, de poser les questions importantes qui seront discutées en Conseil Municipal et Communautaire.

Nécessaire aussi d'améliorer l'information sur ces réunions.

Doug propose un sujet traité par les élus et préparé en amont.

Gérard pense que l'on connaît à l'avance les grandes questions qui seront discutées en Conseil Municipal et que l'on doit proposer à la réunion publique.

Vincent est d'accord pour des sujets prévus à l'avance et pour la spontanéité des questions posées.

Nicole propose comme solution pour annoncer ces réunions de demander aux jeunes de distribuer l'info dans les quartiers.

Catherine propose de créer un groupe qui élabore la charte hors Conseil Municipal, de même pour les Commissions, ensemble dont il faut repenser le fonctionnement .

Alain propose de faire une communication spéciale quand il faut discuter d'un sujet « phare ».

#### **6 SALLE DE MUSIQUE**

Vincent pose le problème de l'utilisation de cette salle.

Pascal rappelle qu'elle ne peut se faire qu'en évitant les nuisances sonores,

Vincent propose un essai avec une écoute extérieure.

Cathy propose d'améliorer l'isolation , la mairie achèterait les matériaux et un chantier collectif ferait les travaux.

Vincent doit contacter Djamila et rencontrer les autres musiciens pour organiser l'utilisation.

## **7 ENTRETIEN DES RUES**

Gérard souligne le manque d'entretien,

Bernard remarque qu'il s'agit plus de touffes d'herbes que de détritus, il rappelle que les désherbants chimiques ne sont presque plus utilisés , qu'ils vont être interdits dans les communes puis chez les particuliers, que si ces touffes d'herbe dérangent les propriétaires ils peuvent toujours les arracher, mais qu'il faudra aussi s'habituer à voir de la végétation garnir nos bordures.

Avant de se quitter, Bernard rappelle à ceux qui sont intéressés que certains villages comme SAILLANS, dans la Drôme, expérimentent des organisations différentes de réunions publiques, de participations des citoyens, et qu'il y a des idées à prendre dans ces initiatives .Nous avons amélioré le fonctionnement des Cafés Citoyens en élaborant l'ordre du jour avec les participants et en proposant un animateur qui distribue la parole et minute le temps des débats.

Bernard